

Informations publiées au 11/03/2022 sous réserve de modifications et compléments. Consultez régulièrement notre site pour disposer des mises à jour.

A DOCUMENTS DE BASE (pour tous)

- A.1. **Photo d'identité en couleur récente** numérisée au format JPEG. Si vous n'en possédez pas, vous pourrez en faire une via votre webcam.
- A.2. **Carte d'identité RECTO et VERSO** ou passeport en ordre de validité.
- A.3. **Si carte d'identité belge éditée à partir de 2020 : UN document officiel où figure votre lieu de naissance :** acte de naissance OU extrait des registres OU composition de ménage >>> [Belge : lien vers l'accès au Registre](#).
- A.4. **Diplôme de fin d'études secondaires** (CESS, baccalauréat français, ...) OU autre titre d'accès qui reprend la date d'obtention, les signatures ad hoc (la signature du titulaire = vous, l'étudiant) + cachet(s).
- | | |
|---------------------------|---|
| Diplôme belge : | <ul style="list-style-type: none">➤ Soit CESS obtenu en 2022 : formule provisoire ;➤ Soit CESS obtenu avant 2022 : diplôme définitif ;➤ Pour l'accès au type long : si CESS de 1993 ou avant : CESS + DAES➤ Soit autre : diplôme/titre d'accès définitif (jury, examen d'admission, ...). |
| Diplôme étranger : | <ul style="list-style-type: none">➤ Soit Baccalauréat français obtenu en 2022 : relevé de notes <u>officiel</u> + équivalence recto/verso (cfr point B.1. ci-après) ;➤ Soit autre: diplôme définitif + équivalence recto/verso (cfr point B.1. ci-après). |
- A.5. **Si demande d'inscription après la rentrée: preuve des activités du 14 septembre 2022 jusqu'au jour de l'inscription.** En cas d'inscription aux études pour 22-23 : preuve d'annulation de cette inscription >>> [voir annexe 3](#).

B DOCUMENT.S COMPLÉMENTAIRE.S pour le candidat titulaire d'un diplôme étranger

- B.1. **Équivalence recto/verso** de la Fédération Wallonie-Bruxelles donnant accès aux études visées > [Info](#): <http://www.equivalences.cfwb.be/>
- /!\ **Diplôme hors Europe et/ou sections sage-femme + diététique** : sous peine d'irrecevabilité, la décision d'équivalence devra être produite dès la première soumission du dossier.
- /!\ **Bachelier de spécialisation** : le bénéficiaire d'une décision de reconnaissance professionnelle dans la pratique de l'art infirmier (cfr directive européenne 2005/36/CE), peut accéder aux études de spécialisation. Le diplôme étranger ne pouvant faire l'objet d'une reconnaissance professionnelle reste concerné par la procédure d'équivalence. Contact et info : agreementsante@cfwb.be
- /!\ **Pour les autres cas**, à défaut d'équivalence, fournir la preuve d'introduction d'un dossier de demande d'équivalence dans les délais de dépôt :
- B.1.1. Soit copie d'écran de l'état d'avancement >>> [lien vers l'état d'avancement](#) ;
- B.1.2. Soit preuve d'envoi par recommandé du dossier + preuve de l'exécution du paiement émis par le site des équivalences ;
- B.1.3. Soit attestation de dépôt de dossier (si dossier déposé sur place, sur rdv).
- B.2. **Si diplôme chinois : certificat APS.**

C DOCUMENT.S COMPLÉMENTAIRE.S pour le candidat de nationalité Hors UE

Si HUE assimilé

C.1. **Soit carte de séjour belge recto/verso** de type B, C, D, F, F+.

C.2. **Soit autres documents d'assimilation** >>> [vers les critères d'assimilation](#)

Si HUE non assimilé

/!\ Dépôt de dossier :
uniquement du 25 avril au
29 avril 2022 inclus.

C.3. **Relevé de notes du diplôme secondaire dont la moyenne générale est d'au moins 13/20.** Si la notation est représentée par des lettres et/ou des chiffres, et/ou des commentaires (ex : passable, assez bien, ...), un document officiel de correspondance en nombre sur une échelle de 20 devra être remis.

C.4. **Preuve de paiement des frais de dossier -200 €** (>>> [info de paiement](#))

D DOCUMENT.S COMPLÉMENTAIRE.S selon votre choix d'études :

AESI
Instituteur préscolaire
Instituteur Primaire

D.1. **Si diplôme secondaire non rédigé en français** : preuve d'une maîtrise suffisante du français ou examen linguistique à réussir.

Infirmier
Sage-femme

D.2. **Certificat d'aptitude physique** complété intégralement par votre médecin traitant (sans rature, daté, signé + cachet + numéro INAMI/ RPPS lisibles). >>> voir annexe 7 (pas d'autre modèle accepté)

D.3. **Extrait du casier judiciaire de moins de 3 mois modèle 2 (art. 596.2)** destiné aux contacts avec mineurs. France = bulletin n°3.

Audiologie,
Kinésithérapie
Logopédie

D.4. **Belge : certificat de résidence** en Belgique délivré au plus tôt le 1^{er} mai 2022 >>> à télécharger sur « www.ibz.rn.fgov.be »

D.5. **Non-Belge : toutes les pages du formulaire de demande d'inscription + documents justifiant votre statut de résident** en Belgique. >>> à télécharger ici – version 2020-2021 en attente d'actualisation.

Spécialisations :
Anesthésie, Gériatrie, Oncologie,
Pédiatrie, Radiothérapie, Soins
péri-opératoires, Psychiatrie,
Santé communautaire, SIAMU

D.6. **Diplôme de l'enseignement supérieur** / formule provisoire si diplômé en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2022 OU autre titre d'accès
Si diplôme étranger : voir, en complément, point B.1. ci-avant

D.7. **Annexe au PAE** >>> voir annexe 8

E DOCUMENT.S COMPLÉMENTAIRE.S pour le candidat qui ne sort pas directement des études secondaires (CESS/BAC avant 2022)

E.1. **Curriculum Vitae** à compléter de manière détaillée >>> voir annexe 1.

E.2. **Si diplôme secondaire obtenu avant 2017-2018 (plus de 5 ans) : déclaration** >>> voir annexe 2.

E.3. **Preuves des activités académiques** et **non académiques** des 5 dernières années (depuis septembre 2017) ou depuis la fin des études dans l'enseignement secondaire >>> voir annexe 3.

E.4. **Traduction jurée** si ces preuves d'activités sont rédigées dans une autre langue que le français, le néerlandais, l'allemand ou l'anglais.

E.5. **Bilan de santé** (visite médicale présentée au PSE – à ne pas confondre avec le CESI) si vous avez déjà effectué une première année d'études dans une haute école (université = non concerné) en Belgique. À demander soit au secrétariat de votre ancienne Haute Ecole, soit au Centre de santé.

E.6. **Attestation d'apurement des dettes** relative à votre dernière inscription en Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) délivrée à partir du 1^{er} février de l'année académique concernée : université, haute école, promotion sociale.

LA HAUTE ÉCOLE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER TOUT DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE JUGÉ NÉCESSAIRE.

Non utile si diplôme secondaire obtenu en juin/septembre 2022

Année académique	Activité/Inactivité Emploi, chômage, formation ... Si emploi : nom de l'employeur	Volume horaire Nombre d'heures/semaine	Si études supérieures
2017-2018			
Septembre 2017			<ul style="list-style-type: none"> Année et cycle (ex bloc 1, bachelier) : Orientation (ex sciences biomédicales) : Etablissement belge (ex UCL) ou pays (ex France) : Nombres de crédits réussis/suivis (ex 21/60) :/...../..... Si arrêt des études, date d'abandon :/...../..... <p>Si concours/année préparatoire: <input type="checkbox"/> Abandon <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Réussite</p> <p>Si réorientation en cours d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Date du changement d'orientation : Orientation de la seconde inscription : Si réorientation au 2^{ème} semestre, crédits réussis/suivis en janvier...../.....
Octobre 2017			
Novembre 2017			
Décembre 2017			
Janvier 2018			
Février 2018			
Mars 2018			
Avril 2018			
Mai 2018			
Juin 2018			
2018-2019			
Septembre 2018			<ul style="list-style-type: none"> Année et cycle (ex bloc 1, bachelier) : Orientation (ex sciences biomédicales) : Etablissement belge (ex UCL) ou pays (ex France) : Nombres de crédits réussis/suivis (ex 21/60) :/...../..... Si arrêt des études, date d'abandon :/...../..... <p>Si concours/année préparatoire: <input type="checkbox"/> Abandon <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Réussite</p> <p>Si réorientation en cours d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Date du changement d'orientation : Orientation de la seconde inscription : Si réorientation au 2^{ème} semestre, crédits réussis/suivis en janvier...../.....
Octobre 2018			
Novembre 2018			
Décembre 2018			
Janvier 2019			
Février 2019			
Mars 2019			
Avril 2019			
Mai 2019			
Juin 2019			
2019-2020			
Septembre 2019			<ul style="list-style-type: none"> Année et cycle (ex bloc 1, bachelier) : Orientation (ex sciences biomédicales) : Etablissement belge (ex UCL) ou pays (ex France) : Nombres de crédits réussis/suivis (ex 21/60) :/...../..... Si arrêt des études, date d'abandon :/...../..... <p>Si concours/année préparatoire: <input type="checkbox"/> Abandon <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Réussite</p> <p>Si réorientation en cours d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Date du changement d'orientation : Orientation de la seconde inscription : Si réorientation au 2^{ème} semestre, crédits réussis/suivis en janvier...../.....
Octobre 2019			
Novembre 2019			
Décembre 2019			
Janvier 2020			
Février 2020			
Mars 2020			
Avril 2020			
Mai 2020			
Juin 2020			
2020-2021			
Septembre 2020			<ul style="list-style-type: none"> Année et cycle (ex bloc 1, bachelier) : Orientation (ex sciences biomédicales) : Etablissement belge (ex UCL) ou pays (ex France) : Nombres de crédits réussis/suivis (ex 21/60) :/...../..... Si arrêt des études, date d'abandon :/...../..... <p>Si concours/année préparatoire: <input type="checkbox"/> Abandon <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Réussite</p> <p>Si réorientation en cours d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Date du changement d'orientation : Orientation de la seconde inscription : Si réorientation au 2^{ème} semestre, crédits réussis/suivis en janvier...../.....
Octobre 2020			
Novembre 2020			
Décembre 2020			
Janvier 2021			
Février 2021			
Mars 2021			
Avril 2021			
Mai 2021			
Juin 2021			
2021-2022			
Septembre 2021			<ul style="list-style-type: none"> Année et cycle (ex bloc 1, bachelier) : Orientation (ex sciences biomédicales) : Etablissement belge (ex UCL) ou pays (ex France) : Nombres de crédits réussis/suivis (ex 21/60) :/...../..... Si arrêt des études, date d'abandon :/...../..... <p>Si concours/année préparatoire: <input type="checkbox"/> Abandon <input type="checkbox"/> Echec <input type="checkbox"/> Réussite</p> <p>Si réorientation en cours d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Date du changement d'orientation : Orientation de la seconde inscription : Si réorientation au 2^{ème} semestre, crédits réussis/suivis en janvier...../.....
Octobre 2021			
Novembre 2021			
Décembre 2021			
Janvier 2022			
Février 2022			
Mars 2022			
Avril 2022			
Mai 2022			
Juin 2022			



Haute École
Léonard
de Vinci

DÉCLARATION

Si diplôme secondaire obtenu avant les 5 ans
(= obtenu avant 2017-2018)

En cas d'inscription à des études d'enseignement supérieur (université, haute école, année préparatoire, concours, ...), antérieurement aux cinq dernières années académiques, le candidat est tenu de déclarer sa première inscription.

Une omission peut être considérée comme une fraude (article 6 du décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études).

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Né(e) leà

- Déclare avoir été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur en Belgique et/ou à l'étranger avant septembre 2017 :**

Année d'études/concours/année préparatoire (à entourer)

Année académique de votre première inscription :/.....

Orientation :

Établissement/pays :

.....

Echec ou réussite :

- Déclare ne jamais avoir été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur en Belgique et/ou à l'étranger avant septembre 2017 (et ce y compris année préparatoire et/ou concours):**

DATE : SIGNATURE

PREUVES DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET NON ACADÉMIQUES

LA HAUTE ÉCOLE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER TOUT DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE JUGÉ NÉCESSAIRE.

Attention, chaque document devra être nominatif + daté, signé et revêtu du cachet ou QR code.

 Preuves des activités non-académiques : avant numérisation, merci de surligner « **les dates de début + fin** » et « **le volume horaire** »

Activité(s)	Document(s) demandé(s)	Précisions
Etudes Haute Ecole/Université	<input type="checkbox"/> F.1 Attestation d'inscription OU certificat de scolarité OU curriculum académique	Avec date de début + date de fin + orientation en format non abrégé
	<input type="checkbox"/> F.2 Relevé de notes officiel de la dernière session	Document obligatoire pour chaque année académique ! Précisant les crédits réussis et suivis
	<input type="checkbox"/> F.3 Diplôme <u>ou</u> attestation de réussite si diplôme 2022	Si grade académique déjà obtenu dans l'enseignement supérieur
	<input type="checkbox"/> F.4 Attestation de réorientation	Si réorientation au cours de la même année académique pour l'étudiant inscrit en première année (bloc 1)
	<input type="checkbox"/> F.5 Relevé de notes officiel de janvier	Si réorientation au 2 ^{ème} semestre pour l'étudiant inscrit en première année (bloc 1)
	<input type="checkbox"/> F.6 Document qui précise le type d'allègement	Si allègement des études en vertu de l'article 151 du décret paysage
Cours en Promotion sociale	<input type="checkbox"/> F.7 Attestation de <u>fin de fréquentation</u> et d'acquisition de crédits ¹ >>> voir annexe 4.	À faire compléter par l'établissement fréquenté *
	<input type="checkbox"/> F.8 Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Si cours du soir ou volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire
	<input type="checkbox"/> F.9 Diplôme <u>ou</u> attestation de réussite si diplôme 2022	Si grade académique déjà obtenu dans l'enseignement supérieur
Année préparatoire & Concours	<input type="checkbox"/> F.10 Attestation de <u>fin de fréquentation</u> (et non d'inscription)	Avec date de début + date de fin + orientation en format non abrégé + volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine)
	<input type="checkbox"/> F.11 Attestation d'inscription et résultats	À fournir même en cas d'échec, d'abandon ou de non présentation
	<input type="checkbox"/> F.12 Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Si volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire
Enseignement secondaire	<input type="checkbox"/> F.13 Attestation de <u>fin de fréquentation</u> (et non d'inscription)	Avec date de début + date de fin + niveau (secondaire)
Travail salarié	<input type="checkbox"/> F.14 Attestation d'occupation >>> voir annexe 6 ou C4 (contrat non valable !) Pour les travailleurs dans l'enseignement = attestation de service rendu	Avec date de début + date de fin de l'occupation + volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine) >>> informations à surligner avant de numériser votre justificatif !
	<input type="checkbox"/> F.15 Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Si volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine (ou travail de nuit) et aucune activité complémentaire
Travail intérimaire	<input type="checkbox"/> F.16 Attestation de l'agence d'intérim délivrée en <u>fin de mission</u>	Avec l'historique des périodes d'emploi qui reprend mois par mois le nombre d'heures prestées ou le volume horaire. Les contrats et attestations délivrés par mission= non valables !
	<input type="checkbox"/> F.17 Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Si volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine (ou travail de nuit) et aucune activité complémentaire
Travail indépendant	<input type="checkbox"/> F.18 Attestation d'assujetti ONSS ou d'affiliation OU Attestation de cotisations sociales INASTI	Pour toute la période concernée par le travail d'indépendant. Avec date de début + date de fin + numéro d'affiliation + précision sur le statut d'indépendant à titre principal ou complémentaire
	<input type="checkbox"/> F.19 Données de la Banque – Carrefour des entreprises :	Avec numéro d'entreprise, statut de la société, ...
	<input type="checkbox"/> F.20 Attestation si cessation d'activité	Mentionnant la date de cessation d'activité
	<input type="checkbox"/> F.21 Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Mentionnant la description détaillée de la fonction occupée + nombre d'heures/semaine + plages horaires de travail

¹ À défaut, fournir le(s) justificatif(s) avec l'orientation/unités de formation + dates de début et de fin de fréquentation + horaire de cours (ex. : *du lundi au vendredi : de 08h00 à 12h00*) + niveau (secondaire ou supérieur) + nombre de périodes (égal ou supérieur à 750) + relevé de notes officiel précisant les crédits réussis et suivis pour l'enseignement supérieur.

Activité(s)		Document(s) demandé(s)	Précisions
Chômage	<input type="checkbox"/> F.22	Historique des périodes de chômage	À demander à l'organisme de paiement des allocations de chômage Avec date de début + date de fin + mention « chômeur complet indemnisé »
	<input type="checkbox"/> F.23	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant(e) en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période de chômage
Stage d'insertion/ demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> F.24	Historique des périodes de stage d'insertion et/ou de demandeur d'emploi	À demander à ACTIRIS ou FOREM ou VDAB ou organisme public similaire dans le pays d'origine (cfr services online) Avec date de début + date de fin
	<input type="checkbox"/> F.25	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant(e) en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période.
Maladie invalidité	<input type="checkbox"/> F.26	Certificat médical ET/OU attestation d'incapacité de travail de la mutuelle	Avec date de début + date de fin.
	<input type="checkbox"/> F.27	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant(e) en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période.
Congé de maternité et d'adoption	<input type="checkbox"/> F.28	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption de l'enfant concerné
	<input type="checkbox"/> F.29	Attestation de la mutuelle	Avec date de début + date de fin du congé de maternité/adoption
	<input type="checkbox"/> F.30	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Si non droit à l'indemnité de maternité/adoption de la mutuelle
Congé parental	<input type="checkbox"/> F.31	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption pour l'enfant qui ouvre le droit au congé parental
	<input type="checkbox"/> F.32	Attestation de congé parental	Avec date de début + date de fin (ONEM ou organisme similaire à l'étranger).
Parent au foyer	<input type="checkbox"/> F.33	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption pour le(s) enfant(s) du ménage
	<input type="checkbox"/> F.34	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Signalant si vous étiez parent au foyer à temps complet ou partiel
CPAS – Revenu d'Intégration Sociale	<input type="checkbox"/> F.35	Historique des périodes d'émargement	À demander au CPAS ou organisme public similaire dans le pays d'origine Avec date de début + date de fin de perception
	<input type="checkbox"/> F.36	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant(e) en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période.
Séjour à l'étranger via un organisme	<input type="checkbox"/> F.37	Attestation de FIN de séjour de l'organisme compétent (EF, WEP, ...)	Mentionnant : - les dates de début et de fin de séjour ; - le volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine); - le niveau si échange scolaire (secondaire)
	<input type="checkbox"/> F.38	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire
Séjour à l'étranger sans organisme	<input type="checkbox"/> F.39	Passeport et/ou visa	Avec dates d'entrée et de sortie du/des pays visité(s)
	<input type="checkbox"/> F.40	Billets d'avion	Pour l'aller et le retour
	<input type="checkbox"/> F.41	Document probant attestant des activités réalisées à l'étranger : filles au pair, travail saisonnier, bénévolat, formation...	Avec dates de début et de fin + volume horaire des activités (temps plein ou nombre d'heures/semaine);
	<input type="checkbox"/> F.42	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine
Période(s) sabbatique(s)	<input type="checkbox"/> F.43	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Expliquant les motifs de l'inactivité
Autres (Bénévolat, Service citoyen/militaire, Sportif, enseignement privé...)	<input type="checkbox"/> F.44	Attestation officielle de fin d'activité de l'organisme	Avec : - dates de début et de fin de l'activité - volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine) - si enseignement privé, cette mention doit être précisée
	<input type="checkbox"/> F.45	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 5	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire.

PREUVES DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET NON ACADÉMIQUES : EXPLICATIONS

Pour qui ?

Pour tout candidat qui ne sort pas directement des études secondaires.

Pourquoi ?

Afin de juger de votre finançabilité, nous devons vérifier si vous répondez aux conditions académiques au sens de l'article 5 du décret du 11 avril 2014 relatif au financement des Hautes Écoles. Si vous êtes non-finançable, votre inscription pourrait être refusée. La preuve que vous répondez aux conditions d'accès et de financement vous incombe.

➔ **Un dossier complet et bien préparé est donc indispensable !**

Période à justifier ?

Vous devez fournir des justificatifs **pour chaque année académique (mois par mois) après l'obtention de votre diplôme secondaire (CESS/BAC) avec un maximum de 5 années** (ne pas fournir d'attestation antérieure à septembre 2017 et pour les périodes de juillet et août).

Exceptions :

Si vous avez été inscrit à des études d'enseignement supérieur/concours/année préparatoire antérieurement aux cinq dernières années académiques (avant l'année 2017-2018), vous êtes tenu de déclarer votre première inscription.

Justificatifs manquants ou non conformes ?

Vous devez impérativement justifier votre emploi du temps, mois par mois et sans interruption (sauf juillet & août) par des documents officiels probants.

Pour toute activité non-académique (emploi, bénévolat, ...), vous devez obligatoirement vérifier que vous disposez d'une **attestation délivrée en fin de mission** (un contrat n'est donc pas valable) avec **les dates de début et de fin** et le **volume horaire** (temps plein ou nombre d'heures/semaine).

Attention ! Année préparatoire et concours

L'étudiant est considéré comme ayant acquis 0 crédit en cas d'échec (non repris dans le classement), abandon ou non présentation à un concours, ou à toute épreuve permettant d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'issue d'une année d'études supérieures préparatoire ou générale menant à ce concours ou à cette épreuve. Cette disposition s'applique également aux candidats inscrits librement aux concours (sans année préparatoire).

Les années telles que PCEM, PACES > PASS, PAES, PLURIPASS, BCPST, L.AS sont considérées comme des années préparatoires aux études visées par le concours : ergothérapie, kinésithérapie, psychomotricité et sage-femme.

Les années de STAPS sont considérées comme des années préparatoires aux études d'AESI - éducation physique et de kinésithérapie.

Concrètement, vous êtes non finançable (liste non exhaustive) :

- Ergothérapie, kinésithérapie, psychomotricité & sage-femme si vous avez échoué (non repris dans le classement) 2 fois en PACES, PASS, L.AS ;
- Infirmier si vous avez suivi 2 années préparatoires IFSI ou échoué, sur 2 années académiques, 2 fois à un concours
- Psychomotricité si vous avez effectué par deux fois une année prépa psychomotricien ;
- AESI - éducation physique & kinésithérapie si vous avez échoué 2 fois en STAPS
- Logopédie si vous avez suivi 2 années préparatoires aux études d'orthophoniste ou échoué 2 fois à un concours sur 2 années académiques
- Audiologie si vous avez suivi 2 années préparatoires aux études d'audioprothésiste ou échoué 2 fois à un concours sur 2 années académiques

Attention ! Fraude à l'inscription

Attention ! En cas de doute sur la conformité à l'original d'un document transmis, il sera demandé à l'étudiant d'apporter, par toute voie de droit, en ce compris la production de l'original, la preuve de l'exactitude des données figurant dans la copie.

Toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription et entraîne automatiquement, à l'encontre de la personne concernée, un refus d'inscription pour une durée de trois années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française.

➔ **Une omission peut être considérée comme une fraude à l'inscription**

**ATTESTATION DE FRÉQUENTATION ET D'ACQUISITION DE CRÉDITS
À FAIRE COMPLÉTER PAR L'ÉTABLISSEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

Merci d'écrire très lisiblement

Au cours de l'année/..... (préciser l'année académique)

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

représentant(e) de (dénomination de l'établissement scolaire).....

situé(e) à (adresse complète de l'établissement scolaire) :

.....

en qualité de (fonction du signataire de la présente).....

téléphone (du signataire) :/.....

atteste que Mme/Melle/Mr (biffez les mentions inutiles) (nom et prénom de la personne concernée)

.....

né(e) le à

A été régulièrement inscrite pour suivre les cours dans l'enseignement de **promotion sociale**

du (préciser la date de début)

au (préciser la date de fin)

à raison de heures /semaine

en cours du jour/cours du soir (biffer la mention inutile)

pour suivre les cours de niveau (préciser secondaire OU supérieur)

en (préciser le cycle et l'orientation)

en (préciser 1^{ère} année/ poursuite d'études ou année diplômante)

Si volume horaire inférieur à 20h/semaine

Horaire : (Exemple : horaire fixe, du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 ou horaire variable, du lundi au samedi

Entre 08h00 et 18h00) :

Si niveau supérieur :

L'étudiant(e) susnommé(e) a validé (indiquer le nombre de crédits réussis)

sur son programme annuel decrédits.

Fait à,

le

Signature

Cachet ou Sceau de l'établissement

Déclaration sur l'honneur en cas d'impossibilité matérielle de fournir un document justificatif dans le cadre d'une demande d'inscription ou demande d'admission

En vertu de l'article 5, alinéa 3 du décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études, l'étudiant est réputé avoir été régulièrement inscrit pour chaque année académique qui suit l'obtention du diplôme, titre ou certificat visé dans les conditions d'accès, à un programme annuel de 60 crédits des études visées, sauf pour les années pour lesquelles il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Cette preuve peut être apportée par tout document officiel probant ou, en l'absence de document dûment justifiée pour des raisons de force majeure, par une déclaration sur l'honneur de l'étudiant témoignant de l'impossibilité matérielle de fournir un tel document.

Nom, Prénom de l'étudiant :

Date et lieu de naissance :

Je déclare sur l'honneur avoir exercé les activités reprises ci-dessous et être dans l'impossibilité matérielle d'en fournir la preuve :

Dates de la période concernée	Activité(s) principale(s)	Raison(s) de l'absence de document
Du.../.../.....au .../...../.....		

Conformément à l'article 95 § 1^{er} alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.

Fait à, le/...../.....

Signature de l'étudiant :

Annexe 2

ATTESTATION A FAIRE COMPLETER PAR L'EMPLOYEUR

Merci d'écrire très lisiblement

Je soussigné(e) (*nom et prénom*).....
 représentant(e) de (*dénomination de l'employeur*)

.....
 situé(e) à (*adresse complète de l'employeur*) :

..... en
 qualité de (*fonction du signataire de la présente*)

téléphone (*du signataire*) :/...../.....|

atteste que M./Mme/Melle (*biffez les mentions inutiles*) (nom et prénom de la personne concernée)

.....
 né(e) le à

est / a été employé(e) dans mon établissement en qualité de (*préciser le statut*) à
 temps plein/partiel, à raison deh/semaine,

de manière ininterrompue depuis le / /

Jusqu'au / /

Jusqu'à ce jour.

Fait à, le

Signature du représentant de l'employeur,

Cachet ou Sceau

CERTIFICAT D'APITUDE PHYSIQUE

À faire fournir uniquement pour les bacheliers infirmier et sage-femme.

À faire compléter INTÉGRALEMENT par le médecin traitant.

Je soussigné(e) ,
Docteur en médecine, atteste, après l'avoir interrogé(e) et examiné(e), que Mademoiselle/Madame/Monsieur :
.....
né(e) à :, le :
possède les aptitudes physiques et mentales pour suivre des études dans l'enseignement supérieur, à la Haute Ecole Léonard de Vinci dans la catégorie paramédicale, en **bachelier infirmier responsable de soins généraux et sage-femme**.

Toute information particulière peut être adressée de manière confidentielle sous pli fermé à l'attention du Docteur Olivier Henry.

DATE	SIGNATURE	CACHET DU MÉDECIN
------	-----------	-------------------

VACCINATIONS :

Avant l'entrée en formation, un tableau des vaccinations devra également être complété par le médecin traitant. Les informations relatives à l'obligation vaccinale seront publiées sur votre intranet étudiant après la rentrée.

Le tableau des vaccinations est à télécharger [sur ce lien](#)

BACHELIER DE SPÉCIALISATION :ANESTHÉSIE, GÉRIATRIE, ONCOLOGIE, PÉDIATRIE, RADIOTHÉRAPIE, SOINS
PÉRI-OPÉRATOIRES, PSYCHIATRIE, SANTÉ COMMUNAUTAIRE, SIAMU**ANNEXE AU PAE 2022-2023
(PROGRAMME ANNUEL D'ÉTUDES)**

Par la présente, je soussigné(e) (Nom et Prénom)

.....
introduisant une demande d'inscription en bachelier de spécialisation en

..... (préciser l'orientation)

Souhaite :

- Bénéficier d'un programme annuel d'études complet (60 crédits) pour l'année académique 2022-2023
- Introduire une demande d'allègement de mon programme annuel d'études pour l'année académique 2022-2023 pour des raisons professionnelles, académiques, sociales ou médicales en application de l'article 151 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Motivation de la demande d'allègement (à expliquer brièvement) :

- Professionnel :
- Académique :
- Social :
- Médical (respect de la vie privée : aucune explication requise).

Date :**Signature :**